

qu'il y a de la partialité à traiter la ligue, quelque blamable qu'elle soit, *d'association détestable*, & de justifier en même tems routes sortes de révoltes ; à traiter les ligueurs de scélérats parce que par une opinion faussée & inconstitutionnelle ils mettoient la religion catholique à côté de la loi salique ; & d'excuser, de louer même les séditieux qui ont détroné des Souverains déjà établis sur le trône, regnant avec équité & avec sagesse. Voilà le point de la question, voilà à quoi se réduit tout ce que j'ai dit sur ce sujet. J'ai blâmé la ligue, j'ai dit que Bernard de Percein avoit été ligueur (a) ; mais je prétends

*tres Nilivis annos, tres & viginti Aureæ-Valli,
Quo affectu, eo fructu verus pater præsiuit.*

Quid tandem ?

Anno Christi M D C XXVIII

*Pietatis, Doctrinæ facundia in terris jubar
extinctum est*

ut in cœlo fulgeret,

post annos exactos LXV. Mens. VI. Dies XV.

(a) Mon critique est fort mécontent de cette expression *homme très-vertueux mais un peu ligueur*, parce que, dit-il, il l'étoit *très-fort*. Comme si dans l'usage de tous les hommes qui articulent des mots, cet *un peu* excluait un certain degré de force ou d'outrance. Quand on dit *c'est un très-honnête homme ; c'est dommage qu'il soit un peu avare ; cet un peu* signifie-t-il que cet homme n'a réellement qu'une petite dose d'avarice? . . . Mon expression me paroît bien plus juste que celle de Bayle. Elle porte l'empreinte absolue de blâme, même à l'égard de ceux qui n'ont été ligueurs qu'*un peu*, au lieu que celle du Sceptique